Langue Français

Les postes CB (Citizen Band) sont des postes radioélectriques destinés à établir des communications de convivialité à courte distance et fonctionnant sur les quarante canaux de la bande (26.960-27.410 MHZ) avec une puissance maximale de 4 watts.

La demande d’autorisation peut être envoyée par mail à l’adresse autorisation@anrt.ma.

Procédure :

La procédure est détaillée sur le lien ci-après :

https://www.idarati.ma/informationnel/ar/thematique/3cfa4b6d-b6a3-4065-af5c-5b95e46b3d7a/7411a740-9246-4edb-b6bf-e389a82af479

Formulaires :

Formulaire_Postes CB.pdf

E-services: Autorisations
All
Autorisations

Source URL: https://www.anrt.ma/accordeon/pour-lutilisation-des-postes-cb-citizen-band